

---

Renvoi à la commission des Poudres de l'état de l'exploitation du salpêtre envoyé par l'agent national du district de Dreux (Eure-et-Loir), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi à la commission des Poudres de l'état de l'exploitation du salpêtre envoyé par l'agent national du district de Dreux (Eure-et-Loir), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 271;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1994\\_num\\_98\\_1\\_16990\\_t1\\_0271\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16990_t1_0271_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

ne la dictent rigoureusement à ces vils et féroces ennemis du bonheur, qui fuyant devant la bannière tricolore, vont cacher leur honte et leur foiblesse jusqu'au de-là des monts, des mers, et des fleuves.

Tels sont les vœux et les serments des soldats-citoyens de cette division, entièrement et courageusement dévoués à la défense et à la prospérité de la République indivisible! Salut respect et fraternité.

*Les membres dudit conseil, R. G. BRECELLON, président, et huit autres signatures.*

## 7

**L'agent national du district de Dreux [Eure-et-Loir] écrit à la Convention nationale que, dans la dernière décade de fructidor, ses concitoyens ont exploité 4 526 livres de salpêtre, et que les agens salpêtriers lui ont promis d'en porter le produit à 3 000 livres pour la décade suivante.**

**Insertion au bulletin, et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (9).**

## 8

**La société populaire de Belle-Isle-en-Mer [Morbihan] félicite la Convention nationale de ce qu'elle a remplacé la terreur par la justice, qui, loin de retarder le châtiement des ennemis du bien public, ne fera au contraire que le précipiter. Elle déclare qu'elle n'eut pas moins d'horreur pour l'insouciance dangereuse des modérés, que pour le système du tyran Robespierre. Elle dit ensuite que les coeurs de tous les membres de la société forment un cercle autour de la Convention nationale, qui est le point central où doivent aboutir les sollicitudes et les affections des républicains.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (10).**

*[La société populaire de Belle-Isle-en-Mer à la Convention nationale, le 26 fructidor an II] (11)*

Représentans d'un Peuple libre,

La terreur mise à l'ordre du jour par les conspirateurs qui viennent de tomber sous le glaive de la loi a été remplacée par la justice, et certes nous vous devons hommage de ce changement salutaire.

Mais que les ennemis du bien public ne pen-

sent pas impunément conspirer la perte de la République, car la justice loin de retarder leur châtiement, ne fera au contraire que le précipiter.

Que les modérés surtout cessent de vouloir disséminer parmi nous leur insouciance dangereuse, les républicains sont là et si le système du tyran leur fait horreur, ils n'en ont pas moins pour ceux qui profitant de tous les bienfaits de la Révolution, ne veulent se donner aucun mouvement, ni faire le moindre sacrifice pour la soutenir.

Nos coeurs forment un cercle autour de la Convention nationale, elle est le point central où doivent aboutir les sollicitudes et les affections des républicains; c'est entre ses mains que nous avons confié le dépôt sacré de notre liberté, dépôt d'autant plus précieux que depuis six années, les français n'ont négligé aucun des sacrifices qui peuvent leur en assurer la possession.

Vive la République, vive la Montagne, vive tous les défenseurs courageux de notre sainte liberté.

*COURTIN, président, SIMONOT, BARRIERE, secrétaires.*

## 9

**La société populaire de la commune de Lhommaizé, district de Montmorillon, département de la Vienne, félicite la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la patrie et la liberté, en déjouant et livrant au supplice le traître Robespierre et ses infâmes complices, qui voulaient attenter à la représentation nationale et à la souveraineté du peuple. Elle l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que tous les ennemis de la République, tant intérieurs qu'extérieurs, soient exterminés, et jurent de ne cesser jamais de faire des sacrifices de tout genre pour y contribuer, et pouvoir crier sans cesse, *vive la République! vive la Convention nationale! vive la liberté! périssent tous les traîtres!***

**Mention honorable, insertion au bulletin (12).**

*[La société populaire de la commune de l'Homme aisé, district de Montmorillon, département de la Vienne, à la Convention nationale, du (?) fructidor an II] (13)*

Citoyens,

Les habitans de cette petite commune, animés du feu sacré du plus pur patriotisme, n'ont pas consulté leur nombre pour former une so-

(9) P.-V., XLVI, 257. Bull., 18 vend. (suppl.).

(10) P.-V., XLVI, 257. Bull., 24 vend. (suppl.).

(11) C 322, pl. 1351, p. 3.

(12) P.-V., XLVI, 257-258. Bull., 24 vend. (suppl.).

(13) C 321, pl. 1345, p. 6.